

BOURSES NATIONALES DE LYCEE

Votre enfant va être admis en lycée (général, technologique ou professionnel) à la rentrée 2016.

La demande pour bénéficier d'une bourse de lycée à la rentrée 2016 doit être déposée obligatoirement avant le 02 mai 2016.

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

Un simulateur en ligne vous permet, d'une part, de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse scolaire et, d'autre part, d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.

Consultez le simulateur sur : www.education.gouv.fr/cid86464/bourses-de-lycee.html

Pour vous faire aider dans l'établissement, adressez-vous :

Secrétariat - Intendance : **Mme BOYER Carine** : Dossier à retirer au secr.Intendance

03.84.34.17.00 ou Mail : carine.boyer@ac-besancon.fr

Téléphone - Mail : _____

Plateforme BOURSES - 03 81 65 48 50

Date limite nationale de réception des dossiers complets : 09 juin 2016

Un dépôt de votre dossier avant le 02 mai 2016 vous permettra de le compléter si nécessaire avant la date limite.

Il convient de le déposer auprès de l'établissement actuellement fréquenté par votre enfant.